

## **SOUPLESSE, vous avez dit SOUPLESSE?**

### **Compte-rendu du comité technique local** **du 25 septembre 2015**

#### **Un nouvel organigramme pour la DDFIP 89...**

**Mise en place des caisses uniques sur les sites d'Auxerre Moreaux, Joigny Quai du 1er Dragons, Sens Quai de Nancy et Tonnerre...**

#### **Quelques questions diverses**

Un comité technique local (CTL) s'est réuni le 25 septembre pour évoquer la nouvelle organisation de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Yonne (DDFIP 89) et la mise en place des caisses uniques au 01/11/2015.

En effet, depuis le 01/09/2015, la DDFIP 89 accueille un nouvel Administrateur des Finances Publiques (AFIP) en la personne de Dominique AUGIER DE CREMIERS qui sera le numéro 2 du département.

Il aura en charge le pilotage des pôles métiers et autorité sur l'ensemble des missions.

En réponse à notre déclaration liminaire, le directeur nous a indiqué vouloir améliorer les conditions de vie au travail des collègues par le biais des simplifications proposées par les

agents eux-mêmes.

Selon le directeur, « Associer les agents à la nouvelle organisation du travail n'est pas synonyme de suppressions d'emplois, mutualiser cela fait du bien aux postes et aux agents ». Il faut décloisonner, apporter de la souplesse, se donner des priorités et s'assurer que les agents ne souffrent pas individuellement et collectivement.

#### **Groupes métiers**

C'est pourquoi les groupes métiers reviennent à l'ordre du jour : afin de rationaliser le travail des services exsangues ( il nous a été cité le service SPL et l'application HELIOS) et de pallier la souffrance des agents due au manque de personnel dans les services.

*Pour Solidaires Finances Publiques, la DDFIP 89 n'a plus les moyens de réaliser correctement ses missions et les tentatives de simplifications n'y changeront rien.*

*Même si les agents cherchent et finissent par trouver des sources de simplification, le manque de moyens humains ne favorisera ni la relation avec l'usager ni les conditions de travail. Bien que les objectifs restent « indicatifs » aux dires du directeur, ils ne sont pour autant pas revus à la baisse pour les services amenés à aider ponctuellement d'autres services en difficulté (PTGC, cellules CSP...).*

*Selon Solidaires Finances Publiques, une*

*souplesse ponctuelle qui tend à devenir récurrente, c'est, à terme, une perte de technicité au profit d'une polyvalence subie et donc mal vécue par les agents.*

### **Organigramme**

A l'horizon 2018, le département de l'Yonne doit perdre 3 postes d'IDIV (départs non remplacés), un poste d'IP et vraisemblablement un poste d'AFIPA.

L'organigramme présenté est calqué sur l'existant avec quelques adaptations à la marge, entre autres le calibrage des emplois A et A+. Il devrait logiquement être validé par la direction générale.

La direction a souhaité nous présenter un document simple et lisible qui comporte quelques imperfections (notamment sur les correspondants et référents départementaux).

Suite à la demande de Solidaires Finances Publiques, le directeur nous a indiqué que les emplois B et C ne font pas partie du recalibrage prévu par la DGFIP. *Il n'y a donc toujours pas de répartition des emplois B et C par division et par service, ce qui n'offre aucune visibilité aux collègues souhaitant muter en direction.*

Pour M TRICHET, il est nécessaire de garder une certaine souplesse pour l'accomplissement de nos missions : **« il faut garder de la souplesse mais ce n'est en aucun cas un refus de transparence ».**

Concernant le pôle pilotage et ressources, dans l'optique de 2018-2019, il semblerait que les services RH ne s'orientent plus vers une régionalisation mais plutôt vers une inter-régionalisation.

*Toujours est-il qu'il n'y aura plus de vrai service de proximité pour cette mission puisque les 2/3 de la mission seraient transférés. Idem pour la gestion du budget, à terme régionalisée voire interrégionalisée.*

Concernant le pôle fiscal qui se situe à Auxerre Moreaux, le directeur a reconnu que cela ne donnait pas une bonne image de la fusion et qu'il y aurait une réflexion sur l'utilisation des espaces à Marie Noël compte tenu du transfert de certaines missions (caisse des dépôts en novembre, ressources humaines à terme) et du regroupement de certains services (SIE).

### **Caisses uniques**

La mise en place des caisses uniques sur tous les sites se fera à compter du 01/11/2015. Monsieur BARBERET ira rencontrer les agents des différents services concernés début octobre pour cadrer cette nouvelle façon de travailler.

Selon le directeur, l'usager ne doit pas rentrer dans les services et c'est l'agent qui est au service du public qui doit descendre à l'accueil.

### **Questions diverses**

Solidaires Finances Publiques a demandé que soient évoquées lors d'un prochain CTL **les conditions de sécurité des agents** dans les locaux administratifs.

Nous avons appris que l'accueil d'Auxerre rue du Pont ne remplissaient pas les conditions optimales de sécurité dans la mesure où le guichet était ouvert sans sas.

**Sur les moyens informatiques**, selon la direction, l'ESI de Nemours ne joue pas le jeu et il est compliqué d'avoir de la visibilité sur l'activité des agents et sur le matériel qui ne dépend plus de la DDFIP 89.

**Le feuilleton PCR** (pôle de contrôle des revenus et du patrimoine) : le projet devrait voir le jour d'ici le 30/09, encore un peu de patience avant qu'il soit présenté, nous l'espérons, au prochain CTL (06/11).



**La réception du public** (campagne avis IR/TF) : la direction ne dispose pas encore des chiffres, l'affluence reste fluide mais constante, les usagers sont au rendez-vous, grâce notamment à une belle campagne de communication nationale et locale (40000 icaunais ont reçu une lettre d'info sur les baisses d'impôt).

**Balf syndicale:**

[solidairefinancespubliques.ddfip89@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:solidairefinancespubliques.ddfip89@dgifp.finances.gouv.fr)

**Solidaires Finances Publiques s'interroge sur l'avenir de la DDFIP 89 d'ici 2018 : l'organigramme de la direction aura-t-il encore un sens ou ne sera-ce qu'une coquille vide faute d'agents A, B et C pour exercer des missions réduites à leur plus simple expression au sein de notre département, sous tutelle de la direction régionale des finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté ? Dématérialisation et télédéclaration obligatoires auront-elles raison de nos missions ?**

**Début de réponse le 6 novembre prochain, date du prochain CTL sur l'adaptation des structures et du réseau.**

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Valérie DE PALMA  
Pascal AUGÉAT-MALTER  
Nadine ROGER  
Jean-François DURET  
Michèle LÉVESQUEAU